

UFR : _____

Année d'étude ou diplôme visé par la demande : _____

Païement échelonné : ☐ Oui ☐ Non Date du 1^{er} tiers : _____

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur N° Etudiant |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom de Famille : _____ Nom d'usage : _____

Prénom(s) : _____ E-Mail : _____

Je sollicite par la présente demande, le remboursement des droits d'inscription versés lors de mon inscription administrative car je bénéficie pour cette année universitaire :

☐ D'une bourse sur critères sociaux (CROUS)

☐ D'une bourse du gouvernement français

☐ D'une allocation de recherche

Cette demande doit être déposée au plus tard le 1er mars de l'année d'inscription.

Si vous devenez boursier (e) après votre inscription (y compris pour les boursiers échelon 0), vous devez dès réception de l'avis d'attribution de la bourse, le présenter au bureau de scolarité de votre composante, accompagné :

- De l'imprimé « demande de remboursement des droits de scolarité – étudiants boursiers » que vous aurez téléchargé et complété
- D'un RIB ou RIP à votre nom
- De l'avis d'attribution définitif de la bourse

Fait à _____, le _____

Signature,